

2019

Bulletin municipal



Saint-Just-la-Pendue

Le mot du maire



Pluie, vent, ciel sombre : l'hiver imprime sa marque et se rappelle à notre bon souvenir. Après un été caniculaire, il faut bien s'habituer à une météo plus capricieuse, un véritable « temps de saison ».

Les fêtes de fin d'année sont là : Noël est un moment de fraternité, de convivialité ; c'est une période où l'on essaie de mettre de côté ce qui fâche, ce qui contrarie pour vivre, pour beaucoup d'entre nous, un moment d'espérance religieux, familial, un moment d'apaisement.

C'est aussi une période où nous devons relativiser, apprécier ce qui nous est donné sans courir après l'impossible et le superficiel.

Nous ne sommes que de passage, et ayant pour habitude de tenir mes engagements, après 37 ans de présence au Conseil municipal, dont 25 consacrés à la fonction de Maire, comme je l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux en 2014, **je ne serai pas candidat aux élections du printemps prochain.**

Je remercie les équipes, adjoints et conseillers qui m'ont accompagné dans cette belle aventure. Nous avons réalisé ensemble de nombreux projets :

- Tout d'abord, pour l'embellissement du village : le square Mertesdorf, la place du mûrier, la requalification des rues du 11 novembre, de Lyon, du quartier de l'église, de l'avenue des Granges Blanches, la réfection et l'entretien du patrimoine religieux, église et chapelle avec la mise en valeur du monument aux morts, la création du stade municipal, la construction d'un groupe scolaire et d'une crèche, la création d'une aire de jeux réservée aux enfants (place de la Chapelle) et d'un City Park au Crêt, l'aménagement de différents lotissements : Clos Monard, Arc-en-Ciel (route de Néronde) et l'extension de celui de la Luminière.

- A cela s'ajoutent l'acquisition et l'aménagement du local technique et la dotation de matériels d'entretien aux employés communaux, l'acquisition et la mise à disposition d'un local à l'Harmonie Municipale, l'entretien et la réfection des bâtiments communaux (salle polyvalente entre autres), l'aménagement d'un nouveau local pour la bibliothèque, d'une salle des associations et la réhabilitation de l'ancienne salle de réunions, un effort parti-

culier étant apporté sur les économies d'énergie, le suivi régulier de la voirie communale et la construction d'une station d'épuration, etc.

Nous avons accompagné des entrepreneurs locaux dans leurs négociations d'installations ou d'extensions (commerçants, supérette, imprimerie, confection).

Au cours des longues soirées d'hiver, je vous invite à parcourir les pages des différents bulletins municipaux pour vous remémorer l'Histoire de notre commune pendant ce quart de siècle.

L'année 2019, quant à elle, n'aura pas été non plus une année blanche : la principale réalisation étant l'aménagement de la rue et de la place Fernand Merlin. Ces travaux se sont élevés à 215 185 €, pour lesquels nous avons bénéficié de différentes subventions pour un montant total de 136 318 € du Département, de la Région et de l'Etat (par le biais de M. le Sous-Préfet).

Par ailleurs, aux travaux de la rue des Ecoles qui sont enfin terminés, se sont ajoutées diverses interventions en voirie : goudronnage des chemins du Pont Charavoix et de Berny. Nous avons également fait l'acquisition d'une nouvelle lame orientable plus performante pour le déneigement.

Grâce au travail effectué avec le Département, à l'intervention de notre Conseillère Départementale Véronique Chaverot et de son confrère Jérémy Lacroix (responsable de la voirie départementale) le carrefour de la Croix Mission sera réaménagé et plus sécurisé.

Nous avons mené les études du projet en étroite association avec les services de M. Buono du Département et M. Marteau du SIEL que nous remercions vivement pour leur implication.

Les travaux, prévus en début d'année, sont évalués à 241 848 € HT ; le Département prendra en charge 158 554 € HT et la commune 56 294 € HT déjà budgétisé en 2019.

Les travaux d'éclairage s'élèveront à 13 657 €, la commune prenant en charge 9 697 €, le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire) la différence, soit 3 960 €.

Des changements des menuiseries à la mairie et dans divers bâtiments communaux ont été effectués avec le soutien du SIEL.

Enfin, nous avons apporté, avec réactivité, notre soutien à nos pharmaciennes locales après l'incendie de leurs locaux, en mettant à disposition la salle de réunion pour qu'elles puissent continuer, dans de bonnes conditions, leurs activités au service de notre population.

Les professionnels de santé travaillent régulièrement à la création de la « maison de santé » dont le siège sera la propriété Chambost. C'est une longue démarche d'avenir qui aboutira sous le prochain mandat.

Nous apportons notre soutien au porteur de projet d'ouverture d'un établissement « brasserie-bar à bière »

dans notre commune et nous nous sommes engagés à mettre à sa disposition l'une des deux licences IV acquises par la commune.

Les plus anciens, souvent seuls, ne sont pas oubliés : colis ou repas, galette des rois sont pour eux l'occasion d'être réunis et entourés ; ils méritent notre respect et notre sollicitude.

C'est pour eux aussi que nous menons, avec la Directrice, **un combat de tous les jours** pour le maintien à l'hôpital des lits SSR (Soins de Suite et de Rééducation) ainsi que des lits EVC (Etat Végétatif Chronique). Si des regroupements doivent avoir lieu, l'établissement évoluera et comme je le prône dans les instances et groupes de travail auxquels je participe : **cela doit être chez nous, dans notre commune qui, historiquement, grâce à Fernand Merlin, a été le premier pôle de santé sur le territoire cantonal.**

Nous avons demandé, avec l'accord du propriétaire concerné, le classement des terrains lui appartenant en « domaine réservé » pour permettre l'agrandissement de l'hôpital, mais à ce jour, le Président de la Copler n'a malheureusement pas donné un avis favorable à notre demande, s'obstinant à conserver les parcelles concernées en « zone économique » dans le futur PLUi (Plan Local Urbanisme intercommunal). Nous ne devons cependant pas baisser les bras.

Tout cela a demandé beaucoup d'énergie, de présence, d'écoute, d'abnégation et de rigueur, mais avec la passion et l'amour de St-Just, j'ai fait mon possible pour servir la population sanjustoise, y compris mes détracteurs lorsqu'ils faisaient appel à moi. Nul n'est parfait, j'ai fait de mon mieux et je quitterai mes fonctions avec la satisfaction du devoir accompli.

Certaines difficultés toutefois n'auront pu être réglées, **l'acharnement et l'obstination de la gouvernance « Coplérienne »** dans le cadre du PLUi ne nous étant pas favorables, aucune de nos remarques ou propositions ne reçoivent le moindre écho : **« cette gouvernance serait-elle en mort cérébrale ?... »**

Il faut dire que le Président se retranche derrière la loi « NOTRe », qu'il avait **si farouchement combattue** pour ne pas rejoindre « Roannais Agglomération », en occupant même le rond-point autoroutier de Balbigny...

Mais je le répète : **ce n'est pas dans la résignation, la collaboration et la soumission que nous pouvons défendre les intérêts des Sanjustois. Nous ne sommes les vassaux de personne et seule la lucidité, la volonté, et la dignité** peuvent nous donner raison et nous laisser l'autonomie et le pouvoir de décision nécessaire qui justifient l'existence du Conseil municipal ; **l'intercommunalité ne se substitue pas à la commune.**

Fidèle à ma ligne de conduite, jamais je n'aurais renoncé, accepté quelques compromissions que ce soit, pour tout dire vendu mon âme pour ma propre tranquillité

en entrant dans le costume d'une potiche, au détriment des intérêts sanjustois.

Mais restons positifs, souhaitons qu'à St-Just, les futurs élus **défendent avec fermeté et dans l'exemplarité** un juste partage au sein de l'intercommunalité et de ses territoires.

Je ne donne pour autant aucune consigne aux candidats, dans quelque domaine que ce soit, la mairie ne m'appartient pas, ce sont eux qui seront à l'initiative de leur propre programme.

Les réformes de l'Etat visent à faire disparaître la ruralité. Après la baisse de la DGF de 81 490 € depuis 2013, la disparition de la taxe d'habitation compensée inévitablement par un autre impôt en est le triste exemple et nous fait perdre un peu plus d'autonomie financière et de capacité de décision.

Vous l'entendez chaque jour, quel que soit le maire interrogé : c'est la France des gouvernants jacobins, des hauts fonctionnaires qui hantent les ministères, qui veulent tout gérer, imposer et contrôler. Installés dans leur tour d'ivoire, ils ignorent la vraie vie, celle de nos campagnes, de nos communes rurales et du monde paysan.

L'Assemblée nationale, soumise, reste campée sur ses positions et n'a pas tenu compte des souhaits des élus locaux, ni du travail et des propositions faites par les sénateurs pour donner plus de flexibilité, plus de souplesse à la loi « NOTRe ».

Le monde change, la juste mesure n'est plus. Toutes les vraies valeurs morales, éthiques, philosophiques perdent leur place dans notre société. Politesse, respect, fraternité sont pourtant des mots qui ne doivent pas perdre leur sens.

Nos choix ont été mesurés à l'échelle de nos moyens financiers et dans le respect du futur. Les finances sanjustoises sont saines et les objectifs financiers atteints. L'endettement de 1 150 000 € que j'avais fixé avec l'approbation de mes adjoints est respecté : **il est de 1 143 388 € au 31 décembre 2019 et sera de 1 111 679 € le 15 mars 2020. Je rappellerai par ailleurs que les taux d'imposition des impôts locaux communaux sont restés inchangés depuis 2012.**

Ainsi, la nouvelle équipe, à laquelle je souhaite la réussite, pourra-t-elle travailler, en toute sérénité, avec des marges de manœuvre pour de nouveaux projets.

Je terminerai là mon propos et vous convie tous à la **cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à 19 heures à la salle polyvalente.**

Je vous souhaite à tous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers une bonne année 2020, que la santé, la joie et la paix vous accompagnent !

Guy Fabre
Maire de Saint Just la Pendue

Toute histoire a une fin, mais dans la vie chaque fin annonce un nouveau départ.

Serge Zeller

COMMISSION DES FINANCES

Cette année encore et depuis 2012, la Commune a maintenu son objectif de maîtriser ses dépenses pour ne pas augmenter les impôts locaux.

LES IMPÔTS

Taxe	2018			2019		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 682 000	16,37	275 343	1 762 000	16,37	288 439
Foncier bâti	1 529 000	13,77	210 543	1 581 000	13,77	217 704
Foncier non bâti	69 400	35,57	24 686	71 500	35,57	25 433
Total			510 572			531 576

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Charges à caractère général	311 000
– Charges de personnel	397 100
– Charges gestion courante	154 400
– Charges financières	33 000
– Charges exceptionnelles	1 200
– Virement à l'investissement	287 176
– Dépenses imprévues	3 799
– Opérations d'ordre	5 002

Total 1 192 677

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Impôts et taxes	881 076
– Dotations / participations	216 501
– Produits des services	72 700
– Produits gestion courante	20 000
– Remboursement de charges	400
– Travaux en régie	2 000

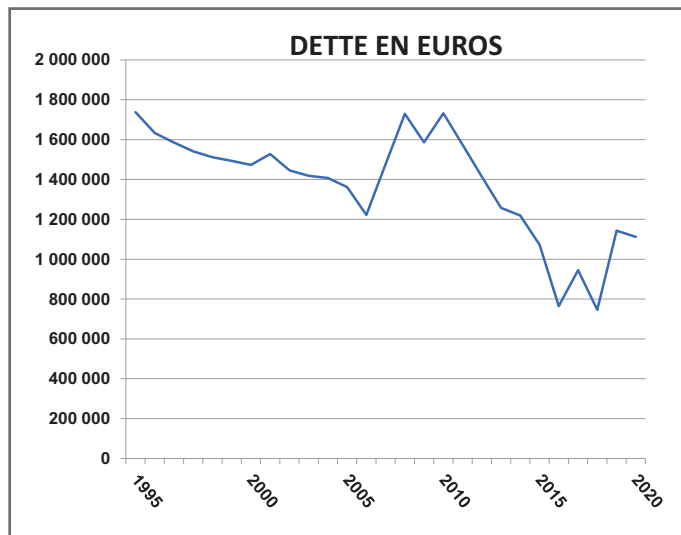
Total 1 192 677

➤ LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1 ^{er} janvier 2019	845 796 €
– capital remboursé en 2019	101 955 €
– prêt investissements 2019 (débloqué en 2020) et 2020	400 000 €
– dette au 31/12/19	1 143 841 €

Dotation Globale de Fonctionnement :

2013 : 165 948
2019 : 84 458 soit – 81 490 €
(– 49,11 %) en 6 ans



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

A quoi sert l'argent ?



Mobilier urbain :
panneaux d'information, barnum, corbeilles
19 000 €



Bâtiments communaux
153 400 €



Réseaux secs
46 570 €



Maison de santé
20 000 €

Déficit 2018
348 579 €



Voirie
629 000 €



Emprunts
100 200 €

D'où vient l'argent ?

Subventions	157 130 €				Emprunts	425 000 €
					Excédent de fonctionnement	218 229 €
					Virement de la section de fonctionnement	287 176 €
Participation budget assainissement et Syndicat des Eaux du Gantet	161 000 €			FCTVA		50 000 €
				Taxe d'aménagement		5 000 €

ASSAINISSEMENT : LE BUDGET

Le budget assainissement se rééquilibre progressivement après les dépenses importantes engendrées par la station d'épuration.

Tarif HT payé par l'abonné au 1^{er} janvier 2019

	Part communale	Part délégataire	Total
Abonnement	63	50,60	113,60
m ³ rejeté	1,35	0,4856	1,8356

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Travaux de réparation	12 100
– Virement section d'investissement	49 290
– Intérêts des prêts	11 000
– Dotations aux amortissements	68 435
– Charges exceptionnelles	1 000
Total	141 825

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Abonnements / m ³ consommés et taxe de raccordement	95 300
– Remboursement assurance	12 100
– Amortissement des subventions	34 425
Total	141 825

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Déficit antérieur reporté	35 087
– Subvention d'équipement	34 425
– Capital des prêts	85 000
– Travaux	116 000
Total	270 512

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Virement du fonctionnement	49 290
– Amortissements	68 435
– Excédent 2018	56 814
– Prêt	94 973
– TVA	1 000
Total	270 512

L'histoire est le témoin du temps, la lumière de la vérité,
la vie de la mémoire, l'institutrice de la vie, la messagère de l'antiquité.

Cicéron

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

On n'a pas tous les jours vingt ans...

20 ans, ça ne nous arrive qu'une fois seulement, contrairement à la galette des rois et au repas des anciens qui reviennent heureusement tous les ans, pour le plus grand plaisir des nombreux participants.



A bicyclette...



Il faudra partir de bon matin si vous voulez faire le tour de tous les chemins rénovés ces derniers mois... Le programme voirie de 2019 fut en effet l'un des plus conséquents de ces dernières années : grâce à un appel d'offre favorable sur les chantiers de 2018 rue des écoles et rue des jardins, des travaux de réfection complémentaires ont pu être effectués sur les chemins de la Pendue, de Saint-Eloi, du

Poteau, du Mas et du Pont Charavoix. L'enveloppe budgétaire de 2019 est venue y ajouter la pose d'un bicouche rue Madeleine Vial ainsi que l'enrobé du chemin de Berny, le tout pour un montant de 108 767 €, subventionné par le département de la Loire.

Il est venu le temps des cathédrales...

Le passage au nouveau millénaire ne s'est pas fait sans heurts pour notre patrimoine religieux et les vitraux de l'église ont eux aussi souffert des effets du temps. Les travaux de réfection, confiés à l'entreprise Cédric Bonnefond et subventionnés par le département de la Loire, ont débuté au printemps 2019 et se poursuivront lors des deux prochaines années.



Aux arbres citoyens...

Puisqu'il faut changer les choses, la municipalité a pris en charge la rénovation énergétique des bâtiments communaux, entamée dès le début du mandat par les travaux à la salle polyvalente. Ils se sont poursuivis cette année encore avec le remplacement des menuiseries au local de la poste, au logement communal rue du 11 novembre ainsi qu'à la mairie (salle des mariages et local ADMR) pour un coût

total de 58 000 €, dont une partie a été prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL).



OU 2019 EN CHANSON...

L'été sera chaud...

Deux canicules en quelques semaines... Même en tee-shirt et en maillot, les enfants suffoquent pendant les derniers jours d'école. Ainsi, pour limiter la hausse des températures à l'intérieur des salles de classe en cas de fortes chaleurs, des brise-soleil ont été installés sur toutes les fenêtres du groupe scolaire pour un montant de 21 410 €.



Envole-moi...

A Saint-Just, la solidarité n'est pas un vain mot. C'est pourquoi le village a accueilli une étape du « Relais pour Jennifer » le samedi 4 mai, course organisée pour venir en aide à cette maman de deux enfants, atteinte de leucémie, et pour sensibiliser le public au don de moelle osseuse. Un petit geste pour l'aider à se débarrasser de cette fatalité qui lui collait à la peau...



Embrasse-la...

De cantines en écoles elles nous ont entraînés, de fièvres en rougeoles elles nous ont veillées... Nous ne serons jamais assez reconnaissants envers celles qui nous ont élevés et ont fait de nous ce que nous sommes. C'est pourquoi, comme tous les deux ans, la municipalité organisait une réception pour toutes les nouvelles mamans à l'occasion de la fête des mères, pour leur signifier combien leur rôle est essentiel et définitivement irremplaçable.



Au café des délices...

Depuis le 1^{er} juin, de nouvelles modalités d'inscription pour la cantine scolaire sont en place. Pour ne pas que vos souvenirs se voilent, nous vous rappelons que les réservations doivent être effectuées sur le site gestion-cantine.com au plus tard le dimanche soir avec une semaine de délai. Un nouveau règlement accompagne ces changements et peut être consulté sur le site Internet de la municipalité.

Les jolies colonies de vacances...

Merci papa, merci maman, merci la CoPLER. Depuis cette année, l'ensemble des activités du centre de loisirs Les Enchanteurs (vacances scolaires, garderie périscolaire et, nouveauté, activités du mercredi matin) est géré par l'intercommunalité. La commune continue bien entendu de mettre à disposition les locaux et assure une participation financière.

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

L'école est finie...

Mais oui, mais oui, fiers de leurs premières années à Saint-Just-la-Pendue, les 21 élèves de CM2 disent au revoir à leurs enseignants et à l'école primaire. Occasion pour la municipalité de les féliciter et de leur offrir à chacun un dictionnaire pour les accompagner au collège, sur les chemins de la réussite.



Sacré Charlemagne...

Qui a eu cette idée folle, un jour de signer un RPI avec la commune de Croizet-sur-Gand ? C'est que les effectifs de l'école, quoique quasi stables par rapport à l'année précédente (139 élèves contre 141 en 2018) ont conduit les autorités académiques à fermer une classe à la rentrée 2019. Ainsi, afin de maintenir ces effectifs, les communes de Saint-Just et de Croizet ont officialisé ce Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Tiens, voilà l'facteur...

Les associations sanjustoises les attendaient avec impatience, deux bornes d'informations électroniques ont été installées au cours de l'été : la première avenue des Granges Blanches, la seconde rue des écoles pendant la période scolaire. Une troisième borne devrait voir le jour prochainement place de la Chapelle. A consulter sans modération pour connaître toutes les manifestations du village. Il y en a certainement une pour vous !



Tiens, voilà l'facteur... (bis)

Pour compléter l'offre d'information à l'attention des habitants de la commune, la municipalité a souscrit un abonnement à un service de messagerie instantanée. Vous pouvez dès maintenant télécharger l'application Illiwap gratuitement sur votre téléphone portable et recevoir les informations sanjustoises en temps réel.



OU 2019 EN CHANSON...

Ma petite entreprise...

Ce n'est pas que les finances de la commune ne connaissent pas la crise, mais il faut savoir investir lorsque c'est nécessaire. Ainsi, afin de faciliter le travail des employés communaux et de rendre un service optimal aux habitants, la commune a fait l'acquisition de plusieurs matériels : brûleur thermique pour le désherbage (rappelons que les produits phytosanitaires sont désormais interdits au sein des services communaux), balayeuse pour nettoyer plus rapidement et efficacement les rues du village, et nouvelle lame pour faciliter le déneigement en hiver.



Place des grands hommes...

Trottoirs usés, et pas seulement à cause des regards baissés, la rue Fernand Merlin et l'ancien parking de la salle polyvalente avaient bien besoin d'une cure de jouvence. Le chantier le plus important de l'année a donc vu la réfection de la voirie et la réalisation d'un aménagement paysager sur la désormais place Fernand Merlin, trait d'union entre la salle polyvalente et l'hôpital local. L'ensemble de ces travaux a pu être mené à bien grâce au soutien financier du département de la Loire, de la région Rhône-Alpes et de l'État (par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Mon beau sapin...

Comme tous les ans, les employés communaux installent les décorations de Noël, dont l'imposant roi des forêts, place de Verdun. Que l'occasion nous soit donnée ici de remercier l'ensemble des agents pour le travail accompli au service des sanjustois et des sanjustoises.



Petit papa Noël...

Les conseillers municipaux et les agents de la commune ne sont pas descendus du ciel mais n'ont pas pour autant oublié les petits souliers de nos anciens en distribuant 122 colis à travers le village et à l'hôpital local à l'occasion des fêtes de fin d'année.



TRI

Au 1^{er} janvier 2020, l'ensemble du territoire roannais, dont la Copler fait partie, appliquera de nouvelles consignes de tri des déchets pour se mettre en conformité avec la réglementation nationale en vigueur et atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique en matière de réduction de la quantité de déchets enfouis.

A compter de cette date, le service de collecte ramassera les déchets en porte à porte, à l'aide des bacs individuels remis à chaque foyer à la fin de l'année 2019.

LES BACS JAUNES (tous les emballages plastiques, cartonnés et métalliques, rigides ou souples, non lavés mais vidés, possiblement compactés mais toujours en vrac) et **LES BACS GRIS** (déchets ménagers non recyclables : couches, lingettes, restes alimentaires non compostables, etc.) seront collectés les jeudis semaine paire.

Si votre logement n'est pas accessible au ramassage en porte à porte, des points de regroupement sont mis à votre disposition à proximité.

Le verre et le papier, qui ne doivent pas être mélangés aux emballages, continueront à être collectés comme avant, dans les points de tri habituels répartis sur la commune.

Notons que ces changements s'effectueront à coûts constants pour la collectivité et ne devraient donc pas entraîner de hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service déchets de la Copler au 04.26.24.10.04 ou à l'adresse dechets@copler.fr.

GENDARMERIE

Comme chaque année à cette saison, les journées raccourcissent et le passage à l'heure d'hiver amplifie ce phénomène.

Hélas, cette période voit généralement augmenter sensiblement le nombre de cambriolages et les vols en tous genres.

Quelques réflexes et gestes simples peuvent éviter des faits et faire passer le sentiment d'insécurité dans le camp des malfaiteurs.

Pensez à verrouiller vos portes de voitures et de domicile même quand vous êtes chez vous. Ne laissez pas dans vos entrées vos sacs à main, clés de voitures, téléphones, documents administratifs ou moyens de paiement.

En cas d'absence prolongée, prévenez votre brigade de gendarmerie (opération tranquillité vacances), prévenez des personnes de confiance et faites relever votre courrier.

En règle générale, qui mieux que vous connaît votre ville, votre quartier, votre rue et vos voisins ? Alors restez vigilants !

Qui mieux que vous peut détecter une situation inhabituelle ? Un comportement inhabituel ? En cas de doute, n'hésitez-pas, composez le 17.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un opérateur spécialisé de la gendarmerie vous répondra. C'est sa mission, vous ne le dérangerez pas.

Il recueillera toutes les informations que vous communiquerez, évaluera la situation et, si nécessaire, fera intervenir une patrouille de gendarmes.

La gendarmerie est un service public. Personne ne vous reprochera jamais d'avoir fait appel à nos services.

La communauté de brigades de Balbigny/St-Symphorien-de-Lay.

INCIVILITÉ

Déjections canines sur les trottoirs, tags sur les murs ou le mobilier urbain, vol de plantes dans les jardinières communales, dépôts sauvages de déchets, etc. En cas d'incivilité, le nettoyage et les réparations sont aux frais de la commune, donc de nos impôts. La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous !

Par deux fois cette année, la Copler a tenté de prendre la compétence de l'eau potable, sans la moindre concertation, au mépris des membres du bureau du Syndicat des Eaux du Gantet.

Les textes précisait que si 25 % des communes représentant 20 % de la population délibéraient avant le 30 juin contre le transfert de compétences à l'intercommunalité, ce transfert ne pouvait avoir lieu. Ce fut le cas, cinq communes, après délibérations, s'opposant au transfert.

Peu scrupuleux devant ce vote, le Président de la Copler a alors fait voter le Conseil communautaire pour un transfert au 1^{er} octobre 2019... Après ce vote, il fallait que 33 % des communes (6) soient opposées au transfert et représentent 40 % de la population. Sept communes se sont finalement opposées à ce transfert, un sérieux revers pour le président sortant.

Aujourd'hui, nous travaillons en toute confiance pour un rapprochement avec le syndicat Roannaise de l'Eau qui fusionne avec le syndicat Rhône Loire Nord, principal fournisseur d'eau dans le cadre de l'interconnexion.

En tout état de cause, en 2026, le syndicat du Gantet devrait être géré par une communauté de communes et nous souhaitons confier sa gestion à un syndicat ayant toutes les compétences nécessaires à la distribution de l'eau potable.

INF'EAU SUR LES TRAVAUX

Le Syndicat poursuit son travail pour le projet de consolidation, de rehausse du mur du barrage et de construction d'un déversoir d'orage obligatoire pour la crue millénale. Ces travaux importants permettront le renforcement de la digue et ainsi de lever les prescriptions des services de l'état imposant de baisser la cote d'exploitation du barrage à - 1,50 m, contrainte qui a fortement pénalisé la ressource sur la période de sécheresse. Sans cette obligation, les orages sur la commune de Violay nous auraient permis de passer l'été en quasi autonomie.

Bilan positif pour les trois années d'actions en faveur du barrage d'Echancieux :

Le syndicat des Eaux du Gantet s'est engagé en 2016 envers l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour mettre en place un programme d'actions pendant 3 ans afin d'accompagner les agriculteurs mais également pour sensibiliser les habitants de Violay à adopter des pratiques plus favorables à la qualité de l'eau comme la réduction des pesticides.

En 2019, dernière année d'actions, un bilan a été fait afin de voir si les objectifs fixés ont été atteints en termes de qualité d'eau mais aussi d'implication des différents acteurs du territoire de Violay.

Le bilan dressé est encourageant :

Amélioration de la qualité de l'eau du Gantet qui dessert le barrage d'Echancieux. Depuis 2017, on retrouve moins de molécules pesticides dans l'eau mais des efforts restent encore à faire auprès des particuliers car les deux molécules les plus fréquemment retrouvées aujourd'hui sont le Glyphosate issu de l'utilisation du « Round Up » et l'AMPA sa molécule de dégradation.



Une dynamique de territoire est présente sur la commune de Violay avec des acteurs engagés comme la commune de Violay qui a signé la Charte zéro phyto et qui n'utilise plus de pesticides sur ses espaces communaux.



La pépinière de Violay en tête de bassin versant n'utilise plus de pesticides et remplace aujourd'hui les désherbants par de la paille de chanvre sur tous ses pots et godets.



Les agriculteurs de Violay se sont investis dans les actions proposées et mettent en place de nouvelles pratiques plus favorables à la qualité de l'eau comme l'implantation de méteils (cultures à faibles intrants), la conversion de parcelles de cultures en prairies ou la replantation de haies.



Le Syndicat du Gantet en partenariat avec la commune de Violay souhaite poursuivre ses efforts et renouveler son engagement dans la préservation de son barrage d'Echancieux en mettant en place un nouveau programme d'actions pour 3 ans à partir de 2020, afin de conforter ces changements de pratiques et de les instaurer de manière durable. Les efforts seront redoublés pour sensibiliser les particuliers aux dangers des herbicides et notamment du Round Up pour la santé et la qualité de l'eau. Les élus du Gantet se réjouissent du climat de bonne entente avec les élus de Violay, la pépinière et les agriculteurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 11 avril, 2 mai, 8 mai, 23 mai et 11 juillet 2020.

Monsieur le Maire

- reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- **Assistant social** : le mardi de 9 h à 12 h.
- **ADMR** : les mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h 30, ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- **Mairie** : ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- **Pompiers de St-Just-la-Pendue** ☎ 18
- **Gendarmerie de Balbigny** ☎ 04.77.28.10.36
- **SAUR** (eau et assainissement)
(accueil clientèle) ☎ 04.69.66.35.00
(service dépannage) ☎ 04.69.66.35.09
- **Docteur PISANI** ☎ 04.77.63.20.87
- **Docteurs CHABANNE** ☎ 04.77.63.22.22
- **Pharmacie CHAUX-KER et ROGER** ☎ 04.77.63.20.42
- **Infirmiers à domicile**
(M. FOURIÉ et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- **Kinésithérapeute** (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- **Ostéopathe** (Mme SERRIÈRE-GÉRARD) ☎ 07.81.14.62.63
- **Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT** ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- **La Tribune – Le Progrès** : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94 / Email : kathierry@wanadoo.fr
- **Le Pays Roannais** : André CRÉPET
☎ 04.77.63.53.25 / Email : andrecrepet@orange.fr

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet pour Roanne 1 € 30.
Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08, retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10 ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).
Horaires et informations sur www.loire.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 : LES CHANGEMENTS

- Il sera possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.
- Vous pouvez vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote directement en ligne :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.
- Si vous n'êtes pas inscrit, vous pourrez le faire sur le site **service-public.fr**

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ST-JUST-LA-PENDUE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Pour préparer au mieux la rentrée scolaire 2020-2021, la directrice demande aux familles d'effectuer l'inscription dès aujourd'hui. Elle doit se faire à l'école pour les enfants nés en 2017 ou pour une première inscription.

Pour cela, il faut prendre rendez-vous auprès de la directrice par mail ce.0421512@ac-lyon.fr ou au 04.77.63.50.24. Pour procéder à l'inscription, il faudra venir muni des pièces suivantes (originaux) :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation ;
- en cas de domicile différent du père et de la mère, le jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant ou l'attestation sur l'honneur de résidence ;
- un document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations (carnet de santé).

ROGER SAUNIER

Roger Saunier a fait partie de notre conseil municipal de 1995 à 2001.

Il occupait un poste d'Adjoint et était chargé de la commission scolaire, associative et culturelle.

Nous tenions à lui rendre un hommage pour le travail sérieux, efficace et fidèle à ses convictions qu'il a assuré tout au long de son mandat.



Naissances (18)

RONZON Mylann, 16 décembre 2018 à Roanne
DUCREUX Loris Alexandre, 19 janvier 2019 à Roanne
PAVALLIER Agathe, 27 janvier 2019 à Roanne
PATALAS Maélia, 16 février 2019 à Roanne
BRESCANCIN Timothé, 17 février 2019 à Roanne
PLASSE Élie Louis Alexis, 12 mars 2019 à Roanne
CHERBLANC Milan, 12 mars 2019 à Roanne
THIVEND Mathéo Vincent Gilles, 9 juin 2019 à Roanne
BOUAKKAZ Shahine Shady, 23 juillet 2019 à Roanne
GRIVEL Luna, 29 juillet 2019 à Roanne
DAMIAN FARJOT Maevan, 12 août 2019 à Roanne
DERORY ROBERT Neil, 13 août 2019 à Roanne
CHARRONDIÈRE Gabie, 28 août 2019 à Roanne
VASSEUR Lucas Damien Gérard, 28 septembre 2019 à Montbrison
DELAYRE Lou Sabine Arlette, 4 octobre 2019 à Roanne
SUEUR Augustine Marie Philae, 8 octobre 2019 à Roanne
GOUTALLIER Maélio Jérôme André, 13 novembre 2019 à Roanne
MARÉCHAL Maxine Pauline, 24 novembre 2019 à Roanne

Décès (15)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

MINOT Marie Louise Claudette née CHAIZE, 29 décembre 2018 à l'hôpital local

BARBIER Marcel François, 9 janvier 2019 à l'hôpital local
FORCELLINI Roberto, 5 février 2019 à Lyon
JUSSELME Yves Michel, 16 mars 2019 à St-Just-la-Pendue
PARDON Marius Etienne, 18 mars 2019 à l'hôpital local
FOURNEL Jeanne née FERLAY, 25 avril 2019 à l'hôpital local
DALMAIS Jeanne née PACAUD, 18 mai 2019 à Roanne
PAYELLE Raymonde Augusta BENAZETH, 24 mai 2019 à St-Marcel-de-Félines
SAUNIER Roger, 29 mai 2019 à Roanne
CARNIÈRE Michel Jacques, 5 juin 2019 à Croizet-sur-Gand
LACROIX Jean, 9 juin 2019 à l'hôpital local
GABRIEL François Maurice, 29 juillet 2019 à l'hôpital local
CHERMETTE Solange Marie Joséphine née CHEVALLIER, 3 août 2019 à l'hôpital local
RECORBET Marcel François, 15 octobre 2019 à l'hôpital local
PRALAS Francia Andréa née ROCHARD, 30 octobre 2019 à l'hôpital local

Mariages (5)

DARMET Anthony et **DECOURT** Leslie, 9 mars 2019
CHARRONDIÈRE Laurent et **VULIN** Sandra, 22 juin 2019
NGUYEN Van Hung et **KOMUR** Zilfu Anne Ceylan Cynthia, 22 juin 2019
ANDRÉ Gaël et **BOUYER** Stéphanie Marie-Claude, 6 juillet 2019
ROZIER Christophe et **FERDOEL** Clarisse, 10 août 2019

AVOIR 80 ANS (1939-2019)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Raymond Lespinasse – Marinette Gabriel ép. Notin – Daniel Imbert – Josette Veluire ép. Fesche – Alexandre Rey.

2^e rang : Pierre Berthelot – Jeannine Bernard ép. Masson – Pierre Mauger – Adrienne Philippon ép. Billaud – Paul Perraud – Marie-Thérèse Goutailler ép. Gillet.

3^e rang : Pierre Bourg – Marie Henriette Reynaud ép. Boudot – Fleury Chanellière.



CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

L'année 2019 a été une année de transition mais cependant chargée en actions et projets, contribuant ainsi à maintenir notre établissement dans une démarche dynamique, notamment au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de la Loire (GHT).

L'établissement a fini de déployer le logiciel de soins EASILY dans les services SSR et EHPAD et se situe ainsi comme site pilote sur le GHT Loire ; les instances du GHT ayant pris la décision de retenir EASILY comme le logiciel patient partagé unique pour faciliter la coordination des prises en charge entre établissements du GHT. Nous participons par ailleurs à plusieurs groupes de travail au sein du GHT Loire (SIH, programme HOP'EN, RGPD, qualité, achats...) pour améliorer nos pratiques professionnelles, ce qui favorise en même temps les échanges avec nos autres partenaires et aussi donne à notre établissement une certaine légitimité au niveau du GHT.

Le centre hospitalier de St-Just-la-Pendue rémunère en moyenne environ 98 agents répartis sur 3 services : le SSR (Soins de Suite et Rééducation) avec 12 lits dont 4 lits EVC (Etats Végétatifs Chroniques), l'EHPAD avec 82 lits et l'accueil de jour avec ses 14 places. Les taux d'occupation sont élevés : entre 90 % et 95 % en SSR, dépassent les 98 % en EHPAD et les 100 % à l'accueil de jour. Pour l'ensemble des 3 services, nous avons des listes d'attente expliquées par un fort besoin de ces prises en charge sanitaires et médico-sociales sur notre bassin de proximité et aussi du fait de l'attractivité de l'établissement.

Les animations qui se sont déroulées cette année ont ravi la plupart de nos résidents de l'EHPAD et nos personnes accueillies à l'accueil de jour. Elles reflètent une dynamique de vie et de socialisation encore possible. Régulièrement, les animations sont renouvelées afin de valoriser les résidents ou les personnes accueillies et leur permettre de se sentir exister et continuer de s'émerveiller.



A l'EHPAD, en plus des animations habituelles : fêtes des anniversaires, repas festifs pour chaque saison, repas calendaires (chandeleur, carnaval, beaujolais nouveau...), barbecue, semaine bleue... Cette année, l'animatrice a organisé avec la diététicienne des repas en extérieur en veillée lors de quelques soirées d'été, plusieurs ateliers culinaires, un parcours sensoriel.





A l'accueil de jour, depuis le début de l'année, l'activité a été soutenue et plusieurs animations se sont déroulées dans une ambiance familiale et conviviale. Le projet phare « Gardons nos ailes » a permis à 12 personnes accueillies de survoler le bassin roannais en septembre dernier grâce à la contribution de plusieurs donateurs. Ce moment fut unique et a réuni familles et patients

sous les caméras de France 3 Régions et TL7 Loire. Les autres personnes accueillies ont pu se rendre au cinéma de Roanne, au casino de Noirétable ou au restaurant.

L'EHPAD et l'accueil de jour se sont également engagés à nouveau pour le Téléthon le mercredi 4 décembre dernier pour la traditionnelle vente de pâtés aux pommes sur le marché de St-Just-la-Pendue.

MARCHE À ST-JUST-LA-PENDUE ORGANISÉE PAR ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

L'association Espoir-Santé-Harmonie a été créée en 1990 par Gérard Desmurs qui, apprenant qu'il était atteint d'un cancer, cherche son salut grâce à son moral. La volonté d'organiser divers projets en était la ressource essentielle. Nous continuons son combat contre ce terrible fléau qu'est le cancer. Nous sommes 90 adhérents donnant de leur temps pour récolter des fonds pour aider les malades du roannais. 95 % des dons affectés à l'acquisition de matériels destinés aux malades et 5 % à la recherche médicale appliquée au profit du cancer.

Depuis la création de notre association, plus de 1 250 000 € ont été investis pour le bien des malades du roannais (Hôpitaux de Roanne, Charlieu et St-Just-la-Pendue en sont les bénéficiaires).

Le dernier matériel offert est un bistouri pour le service de gastroentérologie de l'hôpital de Roanne d'une valeur de 20 000 €. Depuis le début de l'année 2019, nous avons offert pour 33 000 € de matériel.

Nous aidons également le Dr Christine Janin pour son association « A chacun son Everest », basée à Chamonix, qui entraîne dans son sillon des enfants atteints de cancer ou de leucémie.

La prochaine marche aura lieu le **26 avril 2020**. Grâce aux nombreux bénévoles sanjustois qui mettent leur temps, leur générosité, leur dynamisme, leur connaissance du terrain au profit de notre association, notre marche à



St-Just-la-Pendue reste pour nous une manifestation hors du commun qui rassemble des marcheurs qui nous soutiennent dans notre action.

Nous avons une politique active en matière de dons grâce à la générosité de nos donateurs, de nos sponsors, des bénévoles, etc., que nous remercions chaleureusement pour leur confiance et leur aide.

A la fin de la journée, nous avons remis à Mme Dufresse, en présence de M. Guy Fabre, un matelas anti-escarres d'une valeur de 3 305 €.

Tous les membres d'Espoir-Santé-Harmonie souhaitent une très bonne année 2020 à tous les sanjustois et qu'elle apporte la paix dans le monde.

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Présidente : Brigitte PRAST

Le centre de loisirs intercommunal « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles.

Il accueille les enfants lors des temps de garderie matin et soir, des mercredis et vacances scolaires.

Les objectifs principaux de la structure sont : organiser des journées, dans un lieu agréable, un lieu d'amusement, de rencontre, de découvertes, d'apports pédagogiques, dans une ambiance joyeuse, familiale et festive qui respecte le rythme de l'enfant.

Les intentions éducatives sont : permettre aux enfants d'investir le temps libre pour grandir et s'émanciper en parallèle de la famille et l'école, favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités de loisirs, favoriser l'apprentissage en collectivité.

Fonctionnement du centre de loisirs

Garderie pour les enfants scolarisés à St-Just-la-Pendue – horaires : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 (ou 17 h 30 après l'étude) et jusqu'à 19 h à la salle de la BCD, rue des écoles à St-Just-la-Pendue.

Mercredis et vacances scolaires (enfants de 4 à 11 ans) – horaires : de 7 h 30 à 18 h, avec ou sans repas, dans les locaux rue du 11 Novembre (face à la mairie) à St-Just-la-Pendue. Les enfants des communes de Neulise, Croizet-sur-Gand, St-Just-la-Pendue et des autres communes peuvent bénéficier de ce service.

Un programme est mis en place par l'équipe d'animation.

Sorties réalisées en 2019

➤ Vacances de février : avec comme thème la communication et la coopération et pour la deuxième semaine les archéologues. Journée Kapla avec le centre de loisirs de St-Symphorien-de-Lay et de Cordelle et une journée Médiathèque et Ethologie à Neulise.

➤ Vacances d'avril : avec comme thème les petits bricolos et pour la deuxième semaine le monde sous-marin, une journée à Lyon avec visite du parc de la Tête d'Or et de l'aquarium.

➤ Vacances de juillet : avec comme thème les voyages, piscine à St-Symphorien-de-Lay, balade lou piedècho, à la recherche des potions magiques de Mathéron, chasse aux trésors, Touropa parc et une journée aux écuries de Fay à Neulise, et encore plein d'autres choses.

➤ Vacances d'août : sur le thème de la gastronomie, avec visite de la ferme St-Eloi ainsi que la visite de la brasserie La part des autres, découverte des produits locaux, intervention d'un chef cuisinier pour la préparation d'un repas 100 % made in centre de loisirs.

Mini-camps :

• un à Neulise, randonnée, poney et médiathèque avec le centre de Cordelle pour les enfants du CE1 au CM1,

• l'autre à St-Jodard, VTT, canoé kayak, piscine et chasse aux trésors pour les enfants du CE2 au CM2.

➤ Vacances de la Toussaint : avec comme thème jeux et créations pour la première semaine, cirque et spectacle pour la deuxième semaine. Pour les grands, une rencontre entre les 6 centres de loisirs et le secteur ados a été organisée et financée par la Copler. Les petits ont rencontré les enfants de St-Victor. Nous avons aussi, grâce à Mélissa Chatelard (<http://medianimale.com>) découvert la calèche tirée par des fallabelas sans oublier le défilé d'Halloween dans les rues de St-Just-la-Pendue, avec une visite chez les commerçants et les copains de la crèche.

Pour prendre connaissance de nos activités, vous pouvez consulter le site de la mairie www.saint-just-la-pendue.fr, rubrique vivre à St-Just « enfance jeunesse ».

Sur ce site, vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur ainsi que les programmes mercredis et vacances.

Nous tenons à remercier les personnes bénévoles qui s'investissent dans l'association afin que cette dernière perdure, ainsi que toutes les municipalités, la Copler, la CAF, la MSA, le Conseil Général de la Loire pour leur soutien aussi bien moral que physique. Tous ces partenaires financiers ont un rôle très important dans la vie de notre centre.

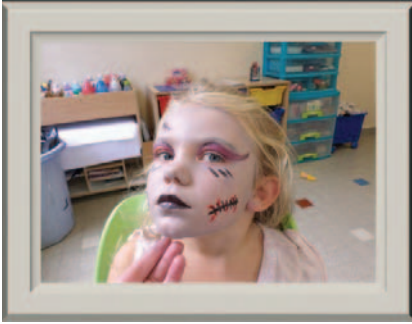
L'équipe et l'association vous souhaitent une très bonne année 2020.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Armony Verdier au 07.81.03.57.31 ou par mail à clsh-les-enchanteurs@orange.fr.

Lettre à l'enfant

... Une lettre à l'enfant que j'étais
Où simplement, je lui dirais
Sache reconnaître l'amour à temps
Tu ne le croieras pas souvent
Une lettre à l'enfant que j'étais
Où noir sur blanc, je lui dirais
Dans tout ce que tu feras sois vrai
Reste fidèle à qui tu es.

Une lettre à l'enfant que j'étais
Où simplement, je lui dirais
Ne négocie pas ta dignité
Tu ne pourras la racheter
Une lettre à l'enfant que j'étais
Où noir sur blanc, je lui dirais
Dans tout ce que tu feras, sois vrai
Reste fidèle à qui tu es.



Le sou des écoles est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations afin de soutenir financièrement les projets des enseignants. Chaque élève peut ainsi bénéficier gratuitement de toutes les sorties culturelles et sportives proposées par l'école.

Le sou participe également à l'achat de matériel éducatif et ludique (livres, matériel sportif, ingrédients pour les ateliers cuisine, jeux pour la cour), ainsi qu'au financement d'intervenants à l'école.

L'école du village compte six classes et regroupe 139 élèves (55 en maternelle et 84 en élémentaire), ce qui représente 95 familles.

Le bureau du sou des écoles se compose :

- d'une présidente : Anne Capitan ;
- d'une vice-présidente : Géraldine Channellière ;
- d'une trésorière : Christelle Barbier ;

Activités et sorties de l'année scolaire 2018-2019

- Classes maternelles : participation à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).
- Intervention de l'ASAJ (Association Sport Activités Jeunesse) pour les classes de CP/CE1-CE1/CE2-CM1-CM2.
- Intervention d'amuse-notes et contes de Noël pour les élèves de maternelle et les CP.
- Sortie au cinéma pour les élèves de maternelle et les CP.
- Permis piéton pour la classe de CE1/CE2.
- Formation aux premiers secours par la Croix-Rouge pour les classes de CM1 et CM2.
- Sortie au collège de Régnv pour les CM1/CM2 dans le cadre de la liaison CM-6^e.
- Sortie au musée d'Art et d'Industrie de St-Etienne pour les CM2.
- Pour toutes les classes : sortie au théâtre et sortie de fin d'année à la forêt de Lospinasse.

- de deux trésorières adjointes : Estelle Prast et Fanny Janin ;
- d'une secrétaire : Aurélie Vincent ;
- d'une secrétaire adjointe : Céline Vizier ;
- et d'une vingtaine de membres actifs.

L'association remercie toutes les personnes qui aident à l'organisation et /ou participent aux différentes manifestations.

Chaque année, avec le départ des parents de CM2, nous recherchons de nouvelles personnes pour faire perdurer la vie de l'association et les projets.

Alors, chers parents d'enfants de l'école, n'hésitez pas à rejoindre l'association en vous faisant connaître auprès d'un des membres du bureau.

Le sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Les maternelles au cinéma.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS en 2020

- | | |
|--------------------------|------------|
| * Après-midi carnaval : | 15/02/2020 |
| * Bourse aux vêtements : | 04/04/2020 |
| * Vente de gaufres : | 16/05/2020 |
| * Fête de l'école : | 20/06/2020 |
| * Concours de pétanque : | 07/09/2020 |
| * Concours de belote : | 29/11/2020 |

A cela s'ajoutent des ventes de pizzas prévues au cours de l'année.



Journée portes ouverte.



Sortie à la forêt de Lospinasse.

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Présidente : Aline MARTIN ☎ 04.77.63.50.46



Gérée par une association de bénévoles, la crèche Les P'tits Milous accueille en priorité les enfants du village mais aussi ceux des communes proches. La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30. Une trentaine de familles utilise ce mode de garde collectif, que ce soit en accueil régulier ou plus occasionnel. Les enfants ont entre 2 mois et demi et 4 ans. Cette année, une grande majorité des enfants sont ceux de 2017 avant d'aller à l'école en septembre 2020.

L'équipe, composée d'une éducatrice de jeunes enfants (directrice), de deux auxiliaires de puériculture, de deux auxiliaires petite enfance et d'un agent d'entretien, assure une dynamique dans l'établissement pour répondre aux besoins des familles. Des échanges et partenariats ont lieu avec l'école, le centre de loisirs, la bibliothèque, dans la mesure du possible.

En 2019, la Copler a financé une sortie à la ferme de Cordelle, appréciée des petits et grands. Aussi, grâce à une subvention exceptionnelle de la CAF et l'implication de professionnels, le projet de création d'une cabane intérieure a vu le jour pour des moments de jeux et des temps



plus calmes. Nous avons pu compter sur une fabrication locale et sur mesure par l'entreprise Créabois.

Les bénévoles, la comptable et la directrice se réunissent une fois par mois afin d'assurer la gestion de l'établissement, échanger sur les projets de l'équipe et favoriser la communication entre les professionnelles et le bureau.

Parents ayant besoin de confier vos enfants pour 2020, de façon occasionnelle ou régulière, n'hésitez pas à nous contacter sur les heures d'ouverture de la structure. Si vous avez envie de donner de votre temps libre en tant que bénévole, vous serez les bienvenus.

L'ensemble des membres de l'association Les P'tits Milous vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Contact : Crèche Les P'tits Milous, 113 rue des écoles
Tél. : 04.77.63.21.32 - Email : crecheptitsmilous@sfr.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Présidente : Marie-France REY ☎ 04.77.63.22.86

Notre club de l'amitié, riche de 92 adhérents, se veut un lieu de rencontres, de loisirs et de convivialité. Nous nous réunissons tous les jeudis, à 13 h 50, salle des associations, pour jouer au tarot, belote, scrabble, etc. Mais il n'y a aucune obligation de présence hebdomadaire, chacun vient selon sa convenance. Café, chocolat, infusion, brioche sont offerts.

Si vous êtes retraités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. La cotisation annuelle est modeste et vous pourrez profiter des manifestations qui se déroulent tout au long de l'année :

- Après l'assemblée générale et la galette des rois, suivent la dégustation de bugnes et de gaufres.

- Divers concours internes sont programmés ainsi qu'un loto entre adhérents, des repas faits maison et une sortie au restaurant en l'honneur des aînés.

- En juin, nous avons un voyage d'une semaine qui nous a conduits cette année à la découverte de Bordeaux, St-Emilion, le bassin d'Arcachon, le musée du phare de Grave, les vignobles du Médoc et l'écomusée de Marquèze dans les Landes.

- Du 22 au 28 juin 2020, nous découvrirons les charmes de la Normandie avec Honfleur, Caen, Bayeux, etc., et nous accomplirons un devoir de mémoire en sillonnant les plages du débarquement de juin 1944 et en visitant le musée d'Arromanches.

- Avant une courte pause estivale, un concours de pétanque entre adhérents a lieu fin juillet.

- Début septembre, nous avons une sortie d'une journée. En 2019, nous avons visité l'usine Badoit et son musée à

St-Galmier, découvert le savoir-faire d'un souffleur de verre. Le musée du chapeau à Chazelles-sur-Lyon n'a plus de secret pour nous et notre journée s'est terminée à la maison des métiers à St-Symphorien-sur-Coise.

- Deux vidéos permettent à chacun de revivre les bons moments passés ensemble.

- Dans le cadre de la semaine bleue, nous avons assisté au spectacle proposé par le Conseil Général au Scabée de Roanne.

- Nous terminons l'année avec le gâteau de Noël et un repas festif avec animation.

Toutes ces manifestations sont en partie financées par la recette de notre grand loto. Nous espérons que vous viendrez nombreux tenter votre chance. Aussi pour 2020, une date est à retenir :

ST-JUST-LA-PENDUE : SUPER LOTO du club de l'amitié
Dimanche 19 avril 2020 (salle polyvalente)
Ouvert à tous et richement doté.

Pour plus de renseignements concernant notre club de l'amitié, vous pouvez téléphoner à notre présidente, Marie-France Rey, au 04.77.63.22.86.



L'association locale ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE emploie 16 salariés.

Elle intervient sur les communes de St-Just-la-Pendue, Croizet-sur-Gand, Sainte-Colombe-sur-Gand, Chirassimont et Saint-Cyr-de-Valorges.

En 2018, elle a aidé 123 personnes et 17 288 heures d'intervention ont été réalisées.

L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.

Des professionnels interviennent auprès :

Des personnes âgées ou handicapées :

- pour les aider au quotidien (repas, accompagnement, ménage, repassage, courses, aide à la toilette...),
- téléassistance Filien,
- pour leur apporter les soins médicaux nécessaires grâce au SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile).



Bénévole ADMR

Une mission passionnante, pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences :

- accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution,
- coordonner la communication locale,
- coordonner la gestion du personnel.

L'association locale ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE compte déjà **16 bénévoles** contribuant au bon fonctionnement local.

Du tout public :

Pour un service « ménage » !



Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

Maison des services ADMR - Mairie : 52, rue du 11 Novembre, 42540 St-Just-la-Pendue - Tél. : 04.77.64.97.67

Email : kragot@fed42.admr.org

LACIM

Présidente : Ludivine DAMIAN FARJOT ☎ 06.25.40.20.43

Peu nombreux mais motivés pour l'aide humanitaire.

Le comité Lacim de St-Just-la-Pendue comptait en 2019 une quarantaine de donateurs. Parmi eux, un petit noyau s'active pour la collecte de dons, la traditionnelle vente de fleurs, la communication ainsi que les expositions, ventes d'articles artisanaux et/ou alimentaires issus du commerce équitable. C'est ainsi que le comité a participé aux événements de St-Just-la-Pendue en étant présent lors de la marche Espoir-Santé-Harmonie, lors de la foire. D'autres actions ont permis de récolter de l'argent tout comme la tenue d'un stand à Arcon à la fête des Grands Murcins ou encore leur participation à Relook Art Event à Roanne, pour la seconde fois, le 21 décembre 2019 où ils ont présenté des articles fabriqués dans le sud uniquement à base d'éléments de récupération, l'occasion d'apprécier le talent des jumeaux de Lacim.

Cet argent est destiné à la scolarisation des enfants et aux micro-crédits pour les femmes du village d'Annagaripalem en Inde. Une demande supplémentaire a été faite pour la mise en place, dès début 2019, dans ce même village, de cours d'alphabétisation pour les adultes. La démarche ayant été une réussite, cette aide se poursuit.

Le comité local qui s'était rapproché de celui de Feurs afin d'unir les moyens humains, a, en 2019, accepté de reprendre le suivi de leur gestion suite à leur arrêt, faute de bénévoles. Cette action peut permettre de ne pas stopper d'un coup l'aide apportée aux villages de Chinna Illipur en Inde et de Chanpara au Bangladesh.

Le comité a aussi participé à l'activité nationale du siège de Lacim. Tout d'abord, Marie-Christine Damian Farjot a rejoint le conseil d'administration que Ludivine Damian Farjot avait quitté dans l'année. 2019 aura été une année de réflexion pour Lacim sur l'avenir de cette association nationale. Le séminaire qui a débuté en septembre 2018 se

poursuit activement. A cette occasion, les comités ont été sollicités, leurs membres étant pour beaucoup vieillissants, le comité de St-Just a souhaité apporter un appui aux plus proches en proposant des travaux collectifs et ainsi favoriser la participation de chacun et leur motivation.

Le comité remercie les donateurs et les bénévoles qui donnent de leur temps et présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Faire partie de Lacim, c'est s'investir, comme on le souhaite, en faveur de la solidarité internationale. Pour ce faire, Lacim mène des actions par le biais de jumelage avec des villages du sud, non pas en leur amenant un savoir-faire venu de chez nous mais plus directement en les aidant à :

- sortir du cycle de la pauvreté,
- accéder à l'autosuffisance alimentaire,
- mettre fin à l'exode,
- retrouver dignité et espoir en l'avenir.

Mais c'est avant tout des rencontres, des partages, des amitiés qui naissent et vivent en France mais aussi dans le sud avec des femmes et des hommes d'origine et de culture différentes.

*Si vous voulez exprimer votre solidarité,
soutenir Lacim, venir nous rejoindre :*

**Contact du comité : 06.25.40.20.43
site : www.lacim.fr**

(association 1901 reconnue d'utilité publique)



COMITÉ PAROISSIAL

Arrivé dans la paroisse de Ste-Anne-en-Val-de-Gand en 2010, les uns et les autres, nous avons lié des liens avec notre curé le père Gervais Zannou. Avec lui, nous avons échangé, nous avons prié, nous avons médité et nous nous sommes recueillis lors des cérémonies religieuses : messes, baptêmes, mariages, communions ou obsèques.

Il a rejoint durant l'été le Bénin, son pays, pour continuer son ministère dans le diocèse de Porto-Novo, mais il reste en contact avec des paroissiens de St-Just.

Il a apprécié à St-Just-la-Pendue les excellentes relations entretenues avec la municipalité ainsi que les travaux d'entretien effectués par la commune à l'église et à la cure, les derniers en date étant la rénovation des vitraux.

Une petite cérémonie s'est déroulée à l'église le 21 juillet en son honneur.

Il est remplacé aujourd'hui par le père Jean-Loup Chaize.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Présidente : Bernadette FAYOLLE ☎ 04.77.63.22.13

Les bénévoles de la bibliothèque municipale travaillent toute l'année pour offrir un service public de lecture à tous les Sanjustois. Outre les interventions à l'école, à la crèche ou au centre de loisirs, nous vous accueillons cordialement lors de nos trois permanences hebdomadaires.

La bibliothèque s'adresse à tous. Les tout-petits y trouveront des albums pour mettre leurs sens en éveil, puis prendront plaisir à entendre les histoires que leurs parents ou grands-parents leur raconteront dans des moments irremplaçables de complicité. Les enfants s'exerceront à la lecture avec des textes adaptés à leur niveau, puis, en grandissant, exploreront leurs premiers romans ou étancheront leur soif de curiosité en se plongeant dans des documentaires sur l'espace, les dinosaures ou les animaux. Quant aux plus grands, ils voyageront parmi plus de mille livres de toutes sortes, dont un tiers est renouvelé deux fois par an auprès de la médiathèque de la Loire : biographies, policiers, romans du terroir, romans historiques, d'aventure ou sentimentaux, documentaires ou revues, chacun trouvera de quoi satisfaire et enrichir ses goûts de lecture. Nous n'oublions pas nos anciens pour qui nous mettons à disposition une large sélection de livres imprimés en gros caractères.

Chaque lecteur peut également s'inscrire à la bibliothèque pour bénéficier des services en ligne de la média-

bibliotheque42540@orange.fr

Nouveaux horaires des permanences à partir de janvier 2020 : mercredi et vendredi, de 16 h à 18 h samedi, de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf le dernier samedi du mois).

Fermeture en août.

Abonnement annuel : 5 € par famille.

thèque de la Loire : films, musiques, jeux vidéos indépendants, formations en ligne, prêts de livres numériques, etc. Si vous ne l'avez pas encore fait, franchissez donc les portes de la bibliothèque pour rejoindre nos 130 adhérents !

« Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux » J. Renard



ASSOCIATION ST-JUST-CULTUR'AILES

Présidente : Nicole NIWA ☎ 06.13.90.50.49

Notre association, avec 61 adhérents, vient de fêter son troisième anniversaire. Elle reste indépendante, ouverte à tous, adhérents ou non, Sanjustois ou non et de tous âges.

En 2019, elle a proposé différentes animations de qualité :

➤ **Six soirées :** « Faute de grive, on mange du merle », « La bande dessinée dans tous ses états », Django Reinhardt », « La Turquie », « La civilisation française du vin », « Le tissage dans la vallée du Gand ».

➤ **Deux expositions d'art plastique :** « L'arbre, le bois », exposition collective qui a remporté un grand succès avec environ 160 visiteurs et, à l'automne, une exposition personnelle de Joséphine Sirna et de Jean-Paul Philibert « Regards ». La prochaine exposition collective du printemps 2020 aura pour thème « Humains ».

➤ **Quatre ateliers d'écriture** avec Solange Vissac.

➤ **Deux ateliers cuisine** avec Lyoki Takahashi : comment organiser et préparer un repas pour plusieurs personnes, apprendre à cuisiner les légumes.

➤ **Des visites guidées :** le musée Déchelette de Roanne, le site Le Corbusier de Firminy, le musée d'art moderne et contemporain de St-Etienne, le très intéressant musée de curiosités de Chazelles-sur-Lavieu, La Diana de Montbrison.

➤ **Un amical concours de scrabble** avec des petits prix pour tous.

En 2020, en plus des visites, ateliers, conférences et rencontres habituelles, nous proposons une initiation à la

Si vous êtes intéressés par notre programmation, n'hésitez pas à nous contacter :

stjust.culturelles@orange.fr ou SMS au 06.13.90.50.49.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie, rubrique « actualité », pour être informé de nos animations.

vannerie et un mois de juin particulièrement musical avec 2 récitals et des animations au marché le mercredi.

L'équipe de St-Just-Cultur'ailes vous souhaite une belle année 2020 sous le signe de la culture.

« La culture, ce n'est pas comme la confiture mais comme le chocolat : une gourmandise qui se déguste par plaisir et se partage entre amis ! »

(Didier Hallépée, écrivain, 1955-2015).



Réservation du chalet Merlin

Prix : 110 € l'ensemble / 50 € le parc + le garage
+ la consommation électrique

Les demandes de réservation du chalet Merlin se font auprès du secrétariat de mairie (tél. : 04.77.63.20.12) qui transmet la demande au responsable du centre social.

COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Jean-Pierre DURAND ☎ 04.77.63.23.43

Notre échange annuel avec nos amis de Mertesdorf s'est déroulé du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin. Ces trois jours sanjustois synonymes d'échange, de joie et de fête se sont déroulés sous un soleil radieux.

Dès leur arrivée, le verre de l'amitié donnait le top départ de ce week-end riche en activité avant de rejoindre les familles d'accueil pour la fin de soirée.

Le vendredi, départ pour une excursion en direction des hauts plateaux de St-Bonnet-le-Courreau, au cœur des monts du Forez, avec la visite du moulin des Massons. Ce moulin du XVI^e siècle, niché au fond de la vallée du Vizézy, fait revivre les gestes d'autrefois avec la fabrication de l'huile de noix, de noisette et/ou de colza. Après toutes les explications données par nos guides et surtout le travail effectué devant nous, il ne nous reste plus qu'à déguster cette production d'huile. Le pique-nique géant devant le moulin des Massons fût très apprécié par nos hôtes. Bien sûr, nous ne pouvions pas terminer ce repas sans la dégustation de la fameuse fourme de Sauvain. D'ailleurs, l'après-midi, lui, était consacré à la visite du musée de la fourme et des traditions à Sauvain.

Le samedi était réservé aux familles, chacun a pu participer aux différentes activités à son gré avant de se retrouver vers 18 h à la fête pour nos hôtes.

Il prendra ensuite contact avec vous pour la signature de la convention et vous remettra le règlement. Un état des lieux se fait avant la manifestation avec un employé municipal. Les locations sont réservées aux familles et associations de la commune.



Discours des officiels.

Cette soirée a commencé par les discours des présidents des comités et ensuite par les maires des deux villages avec la remise de cadeaux. Dans son discours, Mme Ruth Wilhem nous a remerciés de notre accueil et a présenté son remplaçant, nouvellement élu maire de Mertesdorf, Andréas Stüttgen (4^e en partant de la gauche sur la photo ci-dessus). M. et Mme Stüttgen connaissent bien St-Just car, depuis le début de ce jumelage, ils sont reçus chez André et Colette Channellière. La fin de nuit s'est terminée par des chansons franco-allemande et tous se sont donné rendez-vous en 2020.

Dimanche matin vers 11 h, l'heure de départ a sonné et ce n'est pas sans émotion, que nous nous sommes dit « Au revoir », « Auf wiedersehen ».



Groupe du comité.

SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Chef de Corps : Pascal PERONNET ☎ 04.77.63.28.17

Président de l'amicale : Michel GIROUD ☎ 04.77.63.57.20

En début d'année, nous nous sommes mobilisés pour initier la population aux gestes qui sauvent. Une formation gratuite a permis à 56 personnes de connaître les gestes utiles à pratiquer lors d'accidents de la vie courante ou lors de situations exceptionnelles. Chacun est le premier maillon de la chaîne des secours.

Gaétan Conche a rejoint notre équipe en début d'année et a depuis effectué la totalité de sa formation initiale ; il est maintenant opérationnel. Début septembre, notre jeune retraité du travail, l'adjudant-chef Albert Mathelin est parti combattre les feux de forêts dans le sud de la France avec d'autres sapeurs-pompiers de la Loire. En date du 31 décembre 2019, le caporal-chef Jean-Philippe Micolon mettra un terme à sa carrière de sapeur-pompier volontaire après 27 années de service, dont 13 années passées chez nos collègues de St-Cyr-de-Valorges.

Notre camion-citerne rural de 2003 a été remplacé par un nouveau modèle flambant neuf. Ce véhicule polyvalent nous permet d'intervenir sur tous types d'incendie, mais également sur les accidents de la route. Cet article nous permet également de vous rappeler qu'il existe une section de jeunes sapeurs-pompiers à Balbigny. Le prochain recrutement pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans aura lieu en mars 2020.

Sur le plan de l'amicale, l'année 2019 aura été également riche en événements.

Notre structure associative permet aux pompiers actifs et vétérans, aux épouses ainsi qu'aux enfants, de se retrouver afin de partager des moments de convivialité. Début juillet fut donc l'occasion de se rassembler entre nous pour une journée « détente ». Puis au mois de septembre, la direction du lac d'Aiguebelette fut prise pour un week-end

des plus agréables où pique-nique, dégustation des plats savoyards et randonnée faisaient partie du programme.

Mais notre amicale permet aussi à nos membres de participer aux manifestations sportives au sein du département telles que le cross à Rive-de-Gier, le VTT à Roanne, etc.

Comme d'habitude, le mois de décembre a été, d'une part, consacré à notre traditionnelle fête de la Ste Barbe, et, d'autre part, à l'arbre de Noël où le père Noël n'a pas manqué de gâter petits et grands.

Pour conclure, nous avons une pensée pour Marcel Recorbet, vétéran des sapeurs-pompiers, qui nous a quittés en octobre. Il s'était engagé à Balbigny de 1945 à 1949, puis à St-Just-la-Pendue de 1955 à 1974.

L'ensemble du personnel du centre de St-Just-la-Pendue vous remercie de l'accueil réservé lors de la distribution des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.



DONNEURS DE SANG

Président : Etienne GABRIEL ☎ 04.77.63.23.65

Comme chaque année, les donneurs des 4 communes qui forment l'antenne de St-Just ont permis de récolter 400 poches de sang, en participant aux 4 journées de prélèvements. Certains se sont inscrits sur le fichier national pour le don de moelle osseuse.

Nous avons tous entendu, pendant l'été, les appels (radio et télé) de l'Etablissement Français du Sang. Donneurs et futurs donneurs, n'attendez pas pour venir donner votre sang, qu'il y ait des appels d'urgence ou des situations exceptionnelles. Les besoins sont quotidiens d'autant plus que la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges).

Le don du sang, chiffres-clés :

- 3 millions de dons par an en France ;
- 1 million de patients soignés chaque année grâce au don du sang ;
- les femmes peuvent faire 4 dons de sang total par an, les hommes 6 ;

- le délai entre chaque don est de 8 semaines ;
- un don de sang dure environ 40 minutes, dont environ 10 min de prélèvement.

Nous serions heureux de vous accueillir en 2020 pour un premier don (apporter une pièce d'identité), à la salle polyvalente, aux dates suivantes :

Vendredi 31 janvier
Vendredi 15 mai
Vendredi 7 août
Vendredi 06 novembre

André Marcellin, fidèle donneur pendant 35 ans et 25 ans au service de la section en tant que trésorier et responsable de la collation, a pris sa « retraite ». Merci André



AMICALE LAIQUE Président : Jacques VILLARD

Avec une centaine de membres en 2019, l'amicale laïque poursuit son petit bonhomme de chemin dans l'organisation de ses activités habituelles. La participation aux concours de belote entre sociétaires a encore été importante. Les joueuses et joueurs se sont affrontés dans la convivialité et ont pu apprécier le café et la brioche offerts à chaque concours.

Les concours de boules entre sociétaires se sont également passés de manière amicale. Après la compétition sur les jeux, le casse-croûte est l'occasion de rejouer les parties avec des commentaires qui, quelquefois, s'éloignent de la réalité. Et ensuite, si le temps l'autorise, il n'est pas rare de voir les plus acharnés faire une partie en nocturne dans une ambiance qui n'engendre pas la monotonie.

Pour les concours de boules entre sociétaires, il n'est pas nécessaire de détenir une licence, seule l'adhésion annuelle à la société d'un montant de 8 € suffit. Donc, pour la saison 2020, les volontaires seront accueillis avec plaisir.

Pour les boulistes licenciés FFSB, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Que ce soit en simple, double ou quadrette, aucune équipe n'est sortie des



phases éliminatoires qui se déroulaient à Roanne pour les championnats de France.

Pour les boulistes licenciés UFOLEP, une quadrette 3^e division et deux doublettes féminines s'étaient qualifiées à Roanne pour le championnat de France à Valence, mais aucune d'entre-elles n'a gagné de titre.

Le 22 juin se déroulait le concours de boules pour décrocher le fanion cantonal à St-Symphorien-de-Lay avec 26 quadrettes engagées. Trois équipes de St-Just ont participé. Vincent Bernardin, Mickaël Damian-Farjot, Samuel Giraud et Raphaël Lièvre ont gagné en battant l'équipe de St-Just qui l'avait gagné l'an dernier. La troisième équipe a gagné 3 parties.

Comme certains le disent, ce jour-là il n'y avait que St-Just qui pouvait battre St-Just !

Programme des activités 2020

Les concours de boules officiels :

- Dimanche 5 avril 2020 à 8 h : 64 simples 3^e et 4^e division sur 2 tours.
- Samedi 19 septembre 2020 à 8 h : 16 doublettes (par poules) 4^e division + 1 joueur 3^e division toléré.

Les concours de boules pour sociétaires :

- But d'honneur à partir du 1^{er} mars 2020 (finale le 30/08/2020).

- Vendredi 29 mai 2020 à 17 h.
- Vendredi 12 juin 2020 à 17 h.
- Samedi 4 juillet 2020 à 13 h 30 (mémorial Claude Villard).
- Samedi 8 août 2020 à 13 h 30 (souvenir Henri Merle).
- Samedi 6 septembre 2020 à 13 h 30 (concours de la fête).

Les heures indiquées sont celles du début des inscriptions. Début des parties 30 min après.

- Samedi 3 octobre 2020 à 8 h (simple par poules).

Les concours de belote d'hiver :

- Samedi 4 janvier 2020 à 14 h.
- Mercredi 22 janvier 2020 à 14 h.
- Mercredi 12 février 2020 à 14 h.
- Samedi 7 mars 2020 à 14 h.

Les heures indiquées sont celles du début des parties.

COMITÉ FNACA

Président : Joannès GIRAUD ☎ 04.77.63.20.69

Notre comité est composé de 53 adhérents et 11 adhérentes.

Trois personnes de notre section ont reçu la carte du combattant : Roland Magnin, Pierre Junet et Louis Arpin.



Activités au cours de l'année écoulée

17 mars 2019	Commémoration à St-Just, messe, défilé au monument aux morts, dépôt de gerbes, suivie du verre de l'amitié.
19 mars 2019	Commémoration à St-Etienne, 2 membres de St-Just ont représenté la section.
8 mai 2019	Commémoration à St-Just, défilé au monument suivi du vin d'honneur.
21 août 2019	Pique-nique à Croizet, au boulodrome.
15 octobre 2019	Assemblée générale annuelle.
27 octobre 2019	Choucroute annuelle.
11 novembre 2019	Commémoration, défilé au monument aux morts avec dépôt de gerbes.
29 novembre 2019	Réunion de secteur à Le Coteau.

Rétro 2018-2019

La saison 2018-2019 de l'harmonie municipale « La Joyeuse » aura été bien remplie et riche en bons moments musicaux et amicaux.

Sainte Cécile, patronne des musiciens, fut honorablement fêtée le 18 novembre 2018 avec d'abord l'animation de la messe puis autour d'un repas où instrumentistes et familles se retrouvèrent pour une bonne partie de rigolades, duos, trios avec chants et instruments. Cette année, ce fut l'occasion pour Nicolas Coquard, le président de l'association, de mettre à l'honneur la saxophoniste et trésorière Cécile Devarenne pour ses 30 années de présence, mais aussi de remettre la médaille de 20 ans de direction à la chef Magalie Coquard Recorbet.

En décembre, la salle du théâtre accueillait nos musiciens, accompagnés des classes de trompettes et clarinettes de l'école de musique et de danses du canton. Les bénéfices de ce beau concert, 727 €, ont été reversés au Téléthon 2018.

Le concert de printemps de 2019 accueillait la 6^e édition des « concerts des Montagnes du Matin » où les orchestres de Bussièrès, Panissièrès, St-Martin/St-Barthélémy-Lestra et St-Just se sont retrouvés afin d'offrir au public venu



Cérémonie des sapeurs-pompiers

en nombre un programme musical relevé. Nouveauté de cette édition : le programme d'une douzaine de morceaux fut joué intégralement par l'ensemble des musiciens des 4 sociétés musicales (plus de 70 musiciens sur scène), sous les baguettes successives des chefs de chaque orchestre. En mars, les musiciens ont offert aux amateurs de danses et d'accordéon un thé-dansant, avec Jérôme Arnaud et sa compagne Aurélie. Puis, en juin, l'harmonie a été sollicitée par le SDIS de la Loire afin de jouer pour la cérémonie officielle de la journée nationale des sapeurs-pompiers dans la cour d'honneur du château de la Bâtie d'Urfé à St-Etienne-le-Molard. Ce fut un moment solennel mais très intéressant et apprécié des musiciens de l'harmonie.

La saison s'est terminée à l'Ehpad de St-Just pour le 14 juillet. N'oublions pas d'énumérer, en plus des événements déjà cités, les commémorations des guerres à St-Just et Croizet-sur-Gand, les fêtes des classes à St-Just et Parigny. Et c'est le défilé de la fête patronale, début septembre, qui marque la reprise pour la saison 2019-2020 qui sera, nul doute, fort remplie en moments musicaux pour « La Joyeuse ».



Sainte Cécile

« La musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots ».

R. Wagner

COMITÉ DES FÊTES

Co-présidents : Eric MUZEL ☎ 06.24.39.12.70 – Yoann PATALAS ☎ 06.28.20.68.17

Pour cette fête 2019, le comité vous a fait revivre les plus grandes comédies musicales de ces dernières années à travers un formidable spectacle proposé par la société Spectacle Prod basée depuis quelques mois sur la commune.

La deuxième édition de la foire qui s'est déroulée fin mai a aussi été un véritable succès grâce à une participation très importante de divers exposants et brocanteurs.

Encore une fois, nous vous remercions de votre présence et de la confiance que vous nous témoignez lors de chaque manifestation que nous organisons. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre foire/brocante qui aura lieu le samedi 30 mai et pour la fête les 5, 6 et 7 septembre 2020.

Tout le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 ainsi qu'à tous vos proches.

Notre association Justsport a pour but d'apporter du sport de proximité en milieu rural. Nous avons mis en place cette année un cours supplémentaire de Cardio Fitness « parfait pour renforcer votre système cardio et tonifier votre corps ». Nous proposons toujours de la zumba « pour brûler un maximum de graisses, quoi de mieux que de se dépenser en s'amusant » et le Pilates « pour faire travailler vos muscles en profondeur, améliorer votre équilibre et votre souplesse ». Grâce au cocktail de ces trois activités, vous obtiendrez une santé de fer !

Notre professeure diplômée Sandrine Delles contribue pour beaucoup au succès de nos cours.

Cette année, la country est venue nous rejoindre.

Nos cow-boys se retrouvent tous les lundis chapeautés par Roseline Aloin.

115 adhérents participent au cours de St-Just-la-Pendue et des communes limitrophes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Justsport ».



MILANS DANSE

Présidente : Jocelyne ARQUILLÈRE ☎ 04.77.63.23.34

L'association Milans Danse prend un nouveau départ avec les « danses du monde ». Après de nombreuses années de danse country, l'association a voulu se diversifier en proposant des cours de « danses du monde ».

Notre dynamique professeur Jean Wiejaczka nous fait partager sa passion et son savoir-faire dans la bonne humeur et la convivialité. Tout au long de la saison, sur les rythmes endiablés, nous apprendrons le rock (6 temps), la bachata, le tango, la danse en ligne, le paso doble...

Une initiation gratuite a été proposée le vendredi 19 juillet et un premier cours gratuit a eu lieu le lundi 9 septembre.

Cette activité est très appréciée car elle peut être pratiquée par un large public. 25 adhérents de tous âges, 24 ans pour les plus jeunes, sont présents actuellement aux cours.

Une soirée galette des rois ainsi qu'un thé-dansant seront organisés afin de mettre en pratique tout ce que nous aurons appris et permettre de s'amuser.

Milans Danse vous attend tous les lundis, à la salle polyvalente, où 2 cours sont proposés, de 17 h 30 à 19 h et



de 19 h 15 à 20 h 45. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que vous soyez seul(e) ou en couple.

Pendant la saison écoulée, nous avons participé aux manifestations programmées :

- un après-midi musette avec le thé-dansant du mercredi 8 mai, animé par Aurélie et Jérôme Arnaud. Ce moment a été très apprécié par les danseurs de musette ;
- sur notre stand, le samedi 25 mai, à l'occasion de la foire où nous avons proposé gaufres et café ;
- des repas entre adhérents avec famille et amis : repas galette du samedi 9 février et repas de fin de saison du vendredi 28 juin qui se sont déroulés aux restaurants des villages voisins.

A retenir, pour 2020

Un thé-dansant le **vendredi 8 mai après-midi** avec Aurélie et Jérôme Arnaud.

Pour tout renseignement, contactez :

Jocelyne Arquillère – tél. : 04.77.63.23.34

Email : milansdanse42@gmail.com



Reprise danse country à St-Just-la-Pendue

C'est sous la tutelle de Justsport que la country continue à St-Just-la-Pendue.

Les lundis soir de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle de ping-pong, une vingtaine de danseurs se retrouvent pour partager leur passion pour la danse en ligne.

L'animatrice, Roseline Aloin, a recommencé une nouvelle saison, toujours dans l'esprit de la détente, la joie, le respect et la convivialité.

La country devient vite une passion de partage entre amis. Elle permet en plus d'améliorer le repérage des danseurs dans l'espace, fait travailler la mémoire, aide à repérer le tempo et le rythme sur différents styles de musiques.

A chacun son rythme de progression, le principal étant de se sentir bien, chaque danseur prend beaucoup plaisir à se retrouver ensemble pour partager la danse.

Venez nous rejoindre dans une bonne ambiance et un esprit de convivialité.



TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Président : Joseph DEROSE ☎ 06.65.70.68.31

Le tennis à tous les âges...

Le club compte parmi ses adhérents des enfants de 6 ans et des jeunes retraités dont le plus ancien a 66 ans et toujours apte à la compétition. C'est un clin d'œil à toute la tranche d'âge intermédiaire et un bel exemple pour les plus petits. Tout est mis en œuvre pour que les licenciés trouvent un cadre sportif agréable avec des séances d'entraînements en adéquation avec le niveau ou l'âge de chacun. Nous remercions à ce titre la municipalité pour la réfection des courts extérieurs. Le niveau de jeu général du club est satisfaisant puisque 14 personnes possèdent un classement FFT mais, à ce propos, savez-vous que :

- le classement de chacun dépend des résultats de ses adversaires et forme une pyramide où chaque classé connaît sa position sur le plan national ;
- chaque série comporte aussi différents échelons ;
- 4^e série (40 à 30/1), 3^e série (30 à 15/1), 2^e série (15 à - 15 + top 60 + top 40), 1^{re} série (n° 30 à n° 1 français).

Dans notre club, Sacha Lièvre est ancien 2^e série, Anthony André est 3^e série et 12 autres joueurs sont classés en 4^e série. Le club prend à sa charge les championnats par équipes jeunes, séniors, séniors+, trophée de printemps. Pour le reste, l'évolution de chaque compétiteur passe par les championnats individuels et essentiellement par les tournois organisés par les clubs, le comité ou la ligue. Toutes ces compétitions sont homologuées par la Fédération Française de Tennis (FFT) et un classement provisoire est ainsi attribué tous les mois, puis il sera définitif en fin de saison.

La licence est visible sur TEN'UP, la plateforme numérique de la FFT. Elle comporte le numéro, l'âge, le classement, le niveau juge-arbitre, l'autorisation de compétition ou loisir, le nom et le numéro du club. Elle permet aussi de bénéficier d'une assurance responsabilité civile et garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis.

Les jeunes jusqu'à 10 ans font l'objet d'une évaluation par leur moniteur, représentée par des terrains de couleurs (blanc, violet, rouge, orange, vert). Au-delà, ils peuvent recevoir un classement en participant à ces compétitions jeunes et séniors.

Les infos du club

- Journée interclubs jeunes entre St-Just, Balbigny et Régnv. Ambiance conviviale et sportive, pour beaucoup les premiers pas dans la petite compétition.
- Journée découverte tennis le 8 juin. Profitant de la finale de Roland Garros, cette journée a été une réussite, le cadre était idéal pour accueillir les nouveaux adhérents venus découvrir le club.
- Tournoi de doubles mi-décembre : toujours aussi attendu par les adultes même non-licenciés, nous partageons un bon moment, les vainqueurs sont Sacha Lièvre et Marc-Olivier Ducreux et les finalistes Anthony André et Mathieu Dupin. Félicitations à tous !
- Championnat par équipes séniors de la Loire : 2 équipes, trophée de printemps, 1 équipe dames et 1 messieurs.

Les + du club

- Ecole de tennis : jeunes (à partir de 6 ans) et adultes de septembre à juin.
- 2 courts extérieurs et une salle.
- Tennis non-stop toute l'année en loisir et en compétition.



GOAL FOOTBALL

co-Présidents : Loïc CHANNELLIERE : ☎ 06.98.99.66.93
Olivier COLLANGES : ☎ 06.26.02.18.66

Pour la saison 2019-2020, le club de Goal Foot enregistre près de 160 licenciés venant de plus de 15 communes différentes.

Le fonctionnement du club est identique à celui de la saison passée avec 2 co-présidents : Olivier Collanges et Loïc Channellière. Le bureau est composé de 10 membres actifs.

Pour cette saison, le club a souhaité accueillir un jeune en formation BPJEPS. Benjamin Cortier, ancien joueur du club, s'est donc engagé auprès de notre association pour une durée de 10 mois. Il reçoit également les conseils d'expert de son tuteur Abdellah Afella. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Toutes les catégories d'âge sont représentées, de U7 à U18, les rencontres se déroulant le samedi ou le dimanche matin pour les U15.



Les entraînements et matchs sont répartis sur les installations de St-Symphorien-de-Lay, Croizet-sur-Gand, St-Marcel-de-Félines, St-Just-la-Pendue et Neulise.

Nous avons la chance d'avoir dans nos rangs 2 jeunes arbitres, Eloïse Pivot et Thibault Collanges, promus arbitres officiels lors de la saison 2018-2019.

ASSOCIATION FOOTBALL 81

En tant que président de l'association de foot de l'AF81, par ce bulletin municipal, je souhaite remercier la municipalité de St-Just-la-Pendue pour son aide financière et le prêt de ses locaux.

Pour la saison sportive 2018-2019, nos 2 équipes ont répondu présentes malgré des résultats qui n'ont pas été à la hauteur espérée, nous avons passé de très bons moments sur les terrains et en-dehors.

La vie associative a beaucoup changé ces dernières années mais, à l'AF81, j'ai toujours pu compter sur le bénévolat de tous ses membres et je tiens particulièrement à les remercier pour tout leur temps investi, sans eux ce club ne pourrait pas exister.

Avant de rencontrer un manque de motivation et connaître un essoufflement au sein de notre association, l'AF81 a décidé, pour la saison 2019-2020, de fusionner avec un autre club qui connaît les mêmes difficultés : Neulise-Félineoise-Gildarienne. Cette union permettra de retrouver un meilleur équilibre, que ce soit au niveau sportif ou pour la gestion des joueurs. Neulise-Félineoise-Gildarienne restera en sommeil cette année, et c'est avec un grand plaisir que nous l'accueillons. Bienvenue à lui !

Dès la saison 2020-2021, les deux entités de ces associations respectives disparaîtront, elles prendront mutuel-



Retour sur les principales manifestations

- 12 janvier 2019 : galette des rois avec 250 personnes réunies à St-Just-la-Pendue ;
- 23 février 2019 : tournoi en salle à St-Symphorien-de-Lay avec 7 équipes U7 et 14 équipes en U9 ;
- 13 avril 2019 : tournoi U9 à St-Just-la-Pendue avec 30 équipes ;
- 20-22 avril 2019 : participation pour les U15 au tournoi de l'AS Palais dans la Vienne ;
- 10 mai 2019 : déplacement au match ASSE-MONTPELLIER pour 110 enfants ;
- 23 octobre 2019 : participation pour les U13 à U18 à une sensibilisation sur les différentes addictions organisée par Groupama via la pièce de théâtre Jacques Addict, jouée par la compagnie Déclic.

Si vous ou vos enfants souhaitez rejoindre Goal Foot, vous pouvez nous contacter au 06.26.02.18.66 ou 06.98.99.66.93.

Président : Sylvain PAVAILLER ☎ 06.16.02.62.54

lement le nom de Goal Foot. C'est une page qui se tourne pour l'AF81 de St-Just-la-Pendue.

Ce fut un choix difficile à faire mais, grâce à des personnes compétentes et de confiance, ce projet va pouvoir prendre forme et permettre aux jeunes joueurs, anciens du village et villages voisins, de rayonner sur un terrain de foot, de ne plus se poser la question « pour quel club vais-je jouer ? ».

L'AF81 continue d'enrichir son club par la venue de nouvelles personnes, elle ne demande qu'à s'agrandir : que toutes ces personnes qui désirent l'accompagner soient les bienvenues. Tout au long de l'année, l'association anime la vie du village à travers ses rencontres du week-end au stade municipal et ses diverses manifestations (journée familiale, concours de pétanque, journée des copains, soupe aux choux).

L'AF81 souhaite à l'ensemble des Sanjustois une excellente année 2020.

Vivent les jaune et noir et vive l'AF81.

MANIFESTATIONS en 2020

Samedi 11 janvier	galette des rois
Samedi 22 février	soirée familiale
Samedi 11 juillet	journée des copains
Vendredi 24 juillet	concours de pétanque
Samedi 31 octobre	soupe aux choux

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

Président : Ludovic FAVEROT ☎ 06.87.36.80.62

Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La Fédération des Chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la protection de la nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage



La Fédération

- 15 administrateurs
- 18 salariés

La chasse dans la Loire

- 10 500 chasseurs.
- 900 associations de chasse.
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an.
- 100 km de haies plantés depuis 2000.
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune.
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement/an.

de l'arme...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'éducation à la nature.

Elle a également un rôle dans la gestion des espèces (suivi, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherche fondamentale.

Coordonnées : ☎ 04.77.36.41.74

☎ www.fdc42.fr - Email : fede.chasseur42@wanadoo.fr

Invitations

- Nettoyage de la nature « J'aime la Loire... PROPRE » : **1^{er} samedi de mars**
Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr
- Découverte de la chasse « Un dimanche à la chasse » : **3^e dimanche d'octobre** – Site internet : www.fdc42.fr
- Découverte des étangs foréziens – site internet : www.maisondesetangsduforez.com
- Découverte de la Gravière aux oiseaux
site internet : www.agglo-roanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html

LES MILANS SCENE

Choix difficile pour les Milans Scène pour cette saison 2020-2021 !

Malgré nos efforts réguliers de maintenance des locaux et un investissement matériel et financier conséquent, la salle attenante à notre théâtre se trouve encore sujette à de nouveaux travaux. En cause, l'état désastreux des zingeries extérieures qui compromettent nos efforts à court terme, preuve en est l'état du plancher rénové il y a 3 ans. En outre, nos tentatives de nouer un dialogue avec le propriétaire (société diocésienne de Lyon) relèvent d'un parcours du combattant éreintant.

Dans ce contexte toxique, insalubre pour le moins, notre association éprouve de sérieuses difficultés à monter le prochain spectacle.

Doit-on pour cela jouer Titanic ? Couler, ce n'est pas dans notre répertoire...

Chanter sous la pluie ? Non merci, ça me gêne Kelly ! Il faudrait obliger Fred à se taire... et côté pépins, on est déjà bien servi !

Président : Michel RABETTE ☎ 06.23.89.62.42

Reste ?... La gadoue ! Du mois de septembre au mois d'août. Bref, disait Pépin (tiens encore un !), nous ne pourrions sans doute pas produire notre revue cette année. Reste à tenter de surnager, peut-être dans une autre forme de spectacle ?

Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons une bonne et joyeuse année 2020.



Pour le Tir des Genêts d'Or (TGO), l'année 2019 a été une bonne année. On ne peut que se réjouir des très bons résultats de nos tireurs tant sur le plan régional, national qu'international.

En régional, sur deux disciplines pratiquées, deux de nos jeunes ont été multi médaillés.

Pour la compétition maîtresse de fosse universelle, lors des ligues régionales qui se sont déroulées sur le stand du Jarez (commune de Ste-Catherine – Rhône), comme en atteste la photo, c'est là encore une moisson de médailles et de podiums. On ne peut que se féliciter d'une si grande participation de nos tireurs.

Au niveau international, comme nous vous l'annoncions l'année dernière lors de notre précédente publication, les championnats du monde se déroulaient dans Les Landes à Ychoux, près de Biscarosse, courant août. Trois de nos tireurs sont allés porter les couleurs de notre stand et de notre commune sur ce lieu. Pour le meilleur de nos trois tireurs, c'est un score plus qu'honorable qui le glisse dans le top 100 des meilleurs tireurs mondiaux avec un score de 184 plateaux cassés sur 200 tirés. La compétition se déroulait sur 4 jours. Nous les félicitons.

Un dernier mot pour clore l'année 2019, le 26 mai, le TGO a organisé le championnat départemental de ball-trap de la Loire. Ce jour-là, c'est une trentaine de tireurs qui se sont affrontés sur une journée de tir. Tant en individuel qu'en équipe, notre stand a déployé les grands moyens pour que la compétition se passe dans les meilleures conditions. C'est un tireur licencié chez nous et résidant à Croizet-sur-Gand qui est champion de la Loire, avec



un score presque parfait qui s'approche des 100 plateaux cassés sur 100 tirés.

Concernant l'année 2020, le club va ouvrir après la trêve hivernale, le samedi 1^{er} février 2020 et ce jusqu'au samedi 26 septembre 2020 (ouverture le samedi après-midi de 14 h à 19 h). Cette année encore, le TGO va pouvoir participer à de grandes épreuves puisque les championnats d'Europe se déroulent en France. Preuve que le Ministère des sports encourage largement au travers de la Fédération Française de ball-trap la pratique du ball-trap en France. On ne peut que rappeler que les présidents des clubs de tir et les présidents de sociétés de chasse sont les derniers verrous pour juger si une personne est apte (physiquement ou mentalement) à détenir une licence de tir qui l'autoriserait à acheter arme et munitions.

Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter à tous une merveilleuse année 2020, avec santé et réussite.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Président : Jacques BORJON-PIRON ☎ 04.77.63.22.41

**NOS
ARTISANS-
COMMERÇANTS
ONT
DU TALENT !!**

Votre fidélité est notre récompense.

Les artisans-commerçants de St-Just-la-Pendue.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(CONNUES AU 30 NOVEMBRE 2019)

JAN

Vendredi 10  VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
 Samedi 11  GALETTE DES ROIS DU FOOT
 Dimanche 12  CONCOURS DE BELOTE DES POMPIERS
 Jeudi 16  GALETTE DES ROIS DE JUSTSPORT
 Samedi 18  GALETTE DES ROIS DES ANCIENS
 Mardi 21  RENCONTRE USEP
 Jeudi 23  RÉUNION PUBLICITAIRE DU CLUB DE L'AMITIÉ
 Samedi 25  GALETTE DES ROIS DE MILANS DANSE
 Vendredi 31  DON DU SANG

FEV

Dimanche 2  TROPHÉE DU TENNIS
 Dimanche 9  TROPHÉE DU TENNIS
 Samedi 15  CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES
 Dimanche 16  TROPHÉE DU TENNIS
 Samedi 22  SOIRÉE FAMILIALE DE L'AF81
 Samedi 29  CONCOURS DE SCRABBLE
 DE ST-JUST CULTUR'AILES

MAR

Dimanche 1^{er}  BANQUET DES CHASSEURS
 Jeudi 12  SOUPE AUX CHOUX CLUB DE L'AMITIÉ
 Samedi 14  CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE
 Samedi 21  MATCH DE BASKET
 Dimanche 22  CÉRÉMONIE DE LA FNACA

AVR

Vendredi 3  BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES
 Samedi 4  CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE
 Dimanche 5  BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES
 Dimanche 5  CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE
 Dimanche 5  BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES
 Dimanche 19  LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ
 Samedi 25  RANDONNÉE VTT ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE
 Dimanche 26  MARCHÉ ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

MAI

Samedi 2  TENNIS
 Dimanche 3  TENNIS
 Vendredi 8  DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
 Vendredi 8  THÉ-DANSANT DE MILANS DANSE
 Samedi 9  TENNIS
 Dimanche 10  TENNIS
 Vendredi 15  DON DU SANG
 Samedi 16  GAUFRES DU SOU DES ÉCOLES
 Samedi 16  TENNIS
 Samedi 16  MATCH DE BASKET
 Dimanche 17  TENNIS
 Samedi 23  TENNIS
 Dimanche 24  TENNIS
 Samedi 30  FOIRE DE PRINTEMPS
 Dimanche 31  FÊTE DES CLASSES

JUIN

Samedi 6  JOURNÉE DÉCOUVERTE DE JUSTSPORT
 Dimanche 7  JOURNÉE DÉCOUVERTE DU TENNIS
 Samedi 20  FÊTE DE L'ÉCOLE

JUIN

Vendredi 3  ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MILANS DANSE
 Samedi 4  BALL-TRAP DE LA CHASSE
 Dimanche 5  BALL-TRAP DE LA CHASSE
 Samedi 11  TOURNOI DE FOOTBALL DES COPAINS
 Mardi 14  FÊTE NATIONALE
 Vendredi 17  CONCERT DE L'HARMONIE À L'HÔPITAL
 Jeudi 30  CONCOURS DE PÉTANQUE DE L'AF81
 Jeudi 30  PÉTANQUE ET CASSE-CROÛTE
 DU CLUB DE L'AMITIÉ

AOU

Vendredi 7  DON DU SANG
 Mercredi 19  PIQUE-NIQUE DE LA FNACA
 Samedi 29  TENNIS (INSCRIPTIONS)

SEPT

Samedi 5  FÊTE PATRONALE
 Dimanche 6  FÊTE PATRONALE
 Lundi 7  FÊTE PATRONALE
 Samedi 29  CONCOURS DE PÉTANQUE DU SOU DES ÉCOLES

OCT

Dimanche 11  CHAMPIONNAT DE TENNIS
 Samedi 17  REPAS DES ANCIENS
 Dimanche 18  CHAMPIONNAT DE TENNIS
 Jeudi 22  CHOUCRROUTE DU CLUB DE L'AMITIÉ
 Dimanche 25  CHAMPIONNAT DE TENNIS
 Samedi 31  CHOUCRROUTE DE LA FNACA
 Samedi 31  SOUPE AUX CHOUX DE L'AF81

NOV

Dimanche 1^{er}  CHAMPIONNAT DE TENNIS
 Vendredi 6  DON DU SANG
 Dimanche 8  CHAMPIONNAT DE TENNIS
 Mercredi 11  DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
 Dimanche 29  CONCOURS DE BELOTE DU SOU DES ÉCOLES

DEC

Samedi 5  SAINTE BARBE DES POMPIERS
 Jeudi 10  REPAS DU CLUB DE L'AMITIÉ
 Samedi 12  DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS
 Dimanche 13  TOURNOI DE NOËL DU TENNIS
 Dimanche 13  TOURNOI DE NOËL DU TENNIS
 Vendredi 18  ANIMATIONS DES COMMERÇANTS
 Samedi 19  ARBRE DE NOËL DE L'IMPRIMERIE CHIRAT
 Samedi 19  ARBRE DE NOËL DES POMPIERS